

Signature du partenaire :



Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028

ANNEXE - Attestation d'engagement des partenaires

Date:

Chaque partenaire qui contribue au projet doit remplir et signer la présente annexe, puis l'envoyer dans une version numérisée au demandeur. Une seule attestation est requise par établissement partenaire. Elle doit regrouper l'information pour l'ensemble des professionnels de l'établissement. Pour les organismes publics, chaque professionnel doit remplir l'attestation. Le demandeur doit transmettre toutes les annexes signées au moment du dépôt de son projet à l'adresse courriel suivante : pib.depot@mapaq.gouv.qc.ca

DESCRIPTION DE LA DEMA	ANDE				
Titre du projet :					
Nom du demandeur :					
PARTENAIRE					
Nom de l'organisme :					
Adresse de correspondance :					
Personne autorisée :				☐ M.	☐ M ^{me}
Numéro de téléphone :				Poste :	
Courriel :					
Numéro d'entreprise du Qu	ébec (NEQ) :				
CONTRIBUTION EN ESPÈC	ES (MONÉTAIRE)				
Indiquer le montant de la con	tribution en espèces :				
Si elles sont connues, décrire brièvement les dépenses qui seront financées par cette contribution, telles qu'indiquées dans le plan de financement.					
CONTRIBUTION EN NATUR	RE (RESSOURCES MA	ATÉRIELLES E	T/OU EN RESSO	OURCES HU	MAINES)
Indiquer le montant de la contribution (inscrire 0 \$ si la contribution concerne les ressources humaines d'un organisme public, à l'exclusion de la rémunération des étudiants le cas échéant). Tout type de contribution en ressources humaines doit être fait en fonction du taux réel du salarié. De plus, tout type de contribution en ressources matérielles doit correspondre à la valeur du marché.					
Décrire brièvement les dépe financement. Pour les organ financement.	enses qui seront inclu	uses dans cette	contribution, te		
« Je déclare que l'entreprise dont le NEQ est mentionné ci-dessus n'est pas inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA), le cas échéant. »					
« J'ai pris connaissance du ci-dessus, lequel s'inscrit dar renseignements fournis dans	ns le cadre du Prograr	mme Innovation	bioalimentaire 2		